

Hygiène
salubrité



3 jours
(21 heures)



10
participants



480 €



100% PRESENTIEL
Ou mixte

–
Passage obligatoire
devant jury



CERTIFICATION

OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer les règles d'hygiène et de salubrité dans les pratiques de tatouage, perçage et maquillage permanent.
- Assurer la sécurité sanitaire des clients et des professionnels.

PRÉ-REQUIS

- Être majeur

PUBLIC VISÉ

- Toute personne pratiquant ou voulant pratiquer des techniques par effraction cutanées (tatouage, piercing et maquillage permanent).

ENCADREMENT

- Référent pédagogique de l'organisme
- support de cours élaboré par un infirmier en hygiène hospitalière

ACCÈS HANDICAPÉS & PMR

- Aménagements disponibles pour un apprentissage inclusif.

VALIDATION

- Certification RS6939 remis par l'ARS
- Validité: 5 ans

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre les risques infectieux et les précautions à prendre.
- Appliquer les protocoles d'hygiène avant, pendant et après une prestation.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et de stérilisation.
- Gérer la traçabilité des dispositifs médicaux et des consommables.
- Assurer la protection du professionnel et du client

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation.
- Matériel de démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM
- Mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.
- Application des règles d'hygiène.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

- L'évaluation certificative peut être réalisée en candidat libre, sans obligation de suivre la formation complète.
- ⚠ Attention : cette option comporte un risque d'échec accru.

DURÉE DE L'ÉPREUVE

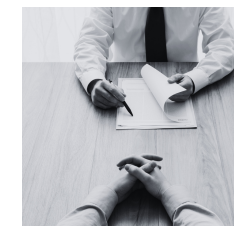
- Épreuve théorique (QCM) : 30 minutes
- Épreuve pratique devant jury : 30 minutes

VALIDATION

- 75 % et plus : Certification validée
- Entre 50 % et 74 % : Repasser uniquement les modules non validés
- Moins de 50 % : Refaire la formation complète avant de repasser l'évaluation

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS

- Les certificats sont délivrés par les ARS chaque trimestre.
- Une attestation de réussite temporaire vous sera fournie, vous permettant d'exercer en attendant la réception du certificat officiel.



PROGRAMME

Jour 1

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

MATIN

PRÉSENTATION & RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

- Contexte règlementaire
- Décrets et arrêtés
- Obligations déclaratives
- Formation des professionnels
- Informations et affichages obligatoires
- Règlementations sur les produits
- Norme NF EN 17169
- Jeux ludiques

APRÈS-MIDI

LA PEAU : ANATOMIE & PHYSIOLOGIE

- Physiologie de la peau et des muqueuses
- Mécaniques de cicatrisation cutanée

CONTRE-INDICATIONS

- SOINS & RECOMMANDATIONS
- Bonnes pratiques de cicatrisation
- Recommandations types
- Allergies & gestion des effets indésirables

Hygiène et salubrité

Jour 2

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

MATIN

RISQUES INFECTIEUX

- Principes du risque infectieux
- Chaîne de transmission
- Bibliographie & publications médicales

BIOLOGIE

- Flores microbiennes
- Bactéries
- Champignons & Spores
- ATNC
- Parasites
- Virus

VACCINATION HEPATITE B

APRÈS-MIDI

STERILISATION

- Normes et réglementations
- Circuit de la stérilisation
- Contrôle et validation des charges
- Stockage et traçabilité
- Désinfection du matériel thermosensible

MATERIELS ET EQUIPEMENTS

- Achats, gestion et contrôle des stocks
- Conformité des équipements

Jour 3

PRÉSENTIEL

MATIN

PRECAUTIONS STANDARD

- Présentation
- Hygiène des mains
- Equipements de protection individuels
- Protections respiratoires
- Désinfection des espaces de travail
- Protocole AES

PRECAUTIONS STANDARD

- Normes et familles d'antiseptiques
- Procédure d'antisepsie avant les actes

APRÈS-MIDI

SDASRI

- Réglementation
- Tri, stockage et collecte

LOCAUX

- Exigences et agencements des salles techniques
- Entretien et salubrité
- Préparation aseptique des postes de travail

ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Questionnaire de 20 questions
- évaluation pratique devant jury*

*Jury: Un référent en hygiène hospitalière, un professionnel du piercing et tatouage et un professionnel en dermopigmentation

RENOUVELLEMENT

Hygiène et salubrité

OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer les règles d'hygiène et de salubrité dans les pratiques de tatouage, perçage et maquillage permanent.
- Assurer la sécurité sanitaire des clients et des professionnels.

PRÉ-REQUIS

- Être majeur

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant déjà suivi la formation en Hygiène et Salubrité selon l'arrêté du 12 décembre 2008, article R-1311-3 du Code de la santé publique.

ENCADREMENT

- Formateurs infirmiers hygiéniste avec une expérience significative dans le domaine.

ACCÈS HANDICAPÉS & PMR

- Aménagements disponibles pour un apprentissage inclusif.

VALIDATION

- Certification RS6939 remis par l'ARS
- Validité: 5 ans

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre les risques infectieux et les précautions à prendre.
- Appliquer les protocoles d'hygiène avant, pendant et après une prestation.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et de stérilisation.
- Gérer la traçabilité des dispositifs médicaux et des consommables.
- Assurer la protection du professionnel et du client

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation.
- Matériel de démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM
- Mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.
- Application des règles d'hygiène.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

- L'évaluation certificative peut être réalisée en candidat libre, sans obligation de suivre la formation complète.
- ⚠ Attention : cette option comporte un risque d'échec accru.

DURÉE DE L'ÉPREUVE

- Épreuve théorique (QCM) : 30 minutes
- Épreuve pratique devant jury : 30 minutes

VALIDATION

- 75 % et plus : Certification validée
- Entre 50 % et 74 % : Repasser uniquement les modules non validés
- Moins de 50 % : Refaire la formation complète avant de repasser l'évaluation

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS

- Les certificats sont délivrés par les ARS chaque trimestre.
- Une attestation de réussite temporaire vous sera fournie, vous permettant d'exercer en attendant la réception du certificat officiel.



1 jour
(7 heures)



10
participants



160 €



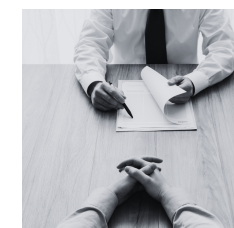
**100% PRESENTIEL
OU DISTANCIEL**

—

Présence obligatoire
devant jury



CERTIFICATION



Jour 1

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

MATIN

- Auto-évaluation par questionnaire ou QCM pour mesurer les connaissances et compétences avant mise à jour.
- Fiches de rappel des principales procédures.
- Fiches et documents techniques sur les nouveautés réglementaires et recommandations.
- Rappels des bonnes pratiques professionnelles conformément au référentiel de compétences.
- jeux ludique

APRÈS-MIDI

- Préparation à la certification
- Révisions

ÉVALUATION CERTIFIANTE (présence obligatoire)

- Questionnaire de 20 questions
- évaluation pratique devant jury*

*Jury: Un référent en hygiène hospitalière, un professionnel du piercing et tatouage et un professionnel en dermopigmentation